



Le Barreau de l'ordre des avocats de Port-au-Prince a lancé officiellement un ensemble d'activités socio-culturelles à l'occasion de la commémoration de la ☐ Saint-Yves. Conférences-débats, ☐ prestation de serment de la cinquième (5e) promotion de l'Ecole du Barreau de Port-au-Prince comptent parmi ces activités qui se dérouleront, du 19 au 23 mai prochain, dans la salle d'exposition de cette institution sise au Bicentenaire .

Par ailleurs, il s'engage à combattre les « imposteurs » en protégeant les justiciables et en permettant aux disciples de Thémis d'exercer librement leur profession.

La régulation de la profession d'avocat constitue une plaque tournante dans le cadre de l'établissement de l'Etat de droit, a fait savoir le Bâtonnier de l'ordre des avocats de Port-au-Prince, Me Carlos Hercule.

RA/HPN